

ABONNEMENTS

SUISSE
1 an . fr. 5.—
6 mois . » 2.50
3 mois . » 1.25
1 mois . » 0.45

ETRANGER
Le port en sus.

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE COURRIER JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL

ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction : Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

Administration : H. MESSEILLER, Moulins 27, Neuchâtel

Travailleurs de tous les pays, unissez-vous et aimez-vous

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement LA SENTINELLE sont priés de bien vouloir nous adresser leurs réclamations à cet égard, qui nous permettraient de faire les démarches nécessaires auprès des bureaux de poste.

L'Administration.

L'initiative militaire

Réponse

au comité directeur du Parti socialiste suisse.

Le Peuple de mercredi dernier a publié la traduction du manifeste du Comité directeur à propos de l'initiative militaire. Ce plaidoyer-proclame appelle quelques commentaires.

Tout d'abord le Comité, pour tenter de se sortir du mauvais pas où il s'est engagé, est obligé de s'accuser lui-même d'imprévoyance et de légèreté. Cela ne fait qu'une faute de plus à son actif, sans diminuer en rien les graves responsabilités qu'il a encourues.

Sans doute le congrès a eu tort, très tort d'émettre un vote à propos des thèses de Rapin et de Muller, qui n'avaient jamais été discutées dans les sections, qui étaient à peine connues des délégués eux-mêmes. De pareils procédés ne peuvent qu'engager le parti dans une politique de casse-cou.

Le Comité directeur aurait dû intervenir à ce moment, il ne l'a pas fait il le regrette. C'est fort bien de reconnaître son erreur, mais ce qui diminue singulièrement la valeur de cet aveu tardif, c'est qu'il ne soit fait que pour excuser un acte autrement grave. Que le congrès ait eu tort ou raison de voter les thèses de conciliation et le lancement de l'initiative, il ne les a pas moins votés et le Comité directeur n'avait plus dès lors qu'à exécuter le mandat qu'il avait reçu. Il ne l'a pas fait; il a même fait le contraire, et toutes les explications embrouillées qu'il nous fournit, n'arriveront pas à justifier sa conduite. J'aimerais voir l'attitude de la presse socialiste, lorsque le Conseil fédéral, mécontent d'une votation populaire, nous déclarerait: le peuple n'était pas suffisamment éclairé quand il avait prononcé, nous n'exécuterons pas sa décision et nous allons soumettre la chose à une nouvelle votation. C'est alors que nous crierions avec raison à l'arbitrage, au mépris des droits populaires. Et pourtant le Comité directeur ne s'est pas conduit autrement vis-à-vis du Parti; et il trouve cela tout naturel, et il y a encore des camarades qui traiteront de grincheux ceux qui ne l'approuvent

pas. Ne voit-on pas le danger que court par là l'organisation du Parti. Les sections ne sont pas si riches, qu'elles puissent envoyer à tout instant des délégués ici ou là — d'ailleurs le cas qu'il est fait de leurs décisions ne les y encouragerait guère — et alors on va arriver peu à peu à ne voir dans nos congrès que des hommes qui peuvent s'y rendre à leurs frais; on éloignera l'élément ouvrier, pour le remplacer par des avocats, des journalistes, voire même par des majors et des colonels. C'est peut-être ce qu'on cherche d'un certain côté; je doute que le Parti socialiste suisse y gagne beaucoup.

Le Comité directeur n'a d'ailleurs pas même le courage de son opinion. Il cherche à abriter sa responsabilité derrière les conseillers nationaux socialistes. Il a pris conseil auprès d'eux, dit-il; et pas un n'a été d'avis de partir immédiatement.

Il aurait peut-être mieux fait — au lieu d'aller chercher la lumière à Berne, — de relire le procès-verbal de l'assemblée d'Olten et de se souvenir de la mission qui lui était confiée. Il est pénible d'avoir toujours à le répéter, mais c'est le congrès seul qui est souverain et l'opinion des hommes de confiance, si haut placés soient-ils, ne peut prévaloir contre ses décisions régulières. Il faut pourtant que tous en prennent leur parti; nous ne voulons pas de dirigeants qui cherchent à nous imposer leur manière de voir.

Les camarades que nous avons appelé aux responsabilités doivent se souvenir qu'ils n'y sont que pour exécuter notre volonté commune et que si celle-ci se trouve en contradiction avec la leur, ils n'ont qu'à se soumettre ou à se démettre. — C'est là la moralité de cette affaire; nous espérons que le prochain congrès saura la dégager et prévenir le retour de pareilles éventualités.

Quant à la question de l'initiative elle-même, les raisons données par le comité en faveur de son ajournement ou de sa modification, sont vraiment pitoyables. Je passe sur le sou i touchant qu'il semble manifester pour la « valeur guerrière (Feldtüchtigkeit) de notre glorieuse armée ». Dans certains passages le communiqué suinte un nationalisme suraigu, qui nous a péniblement affecté. Et j'arrive aux deux objections principales: si nous limitons le budget militaire à 20 millions, où prendre les ressources nécessaires à l'assurance militaire, secours aux familles, etc. Il n'est pas pourtant bien malin de séparer ces chapitres du budget militaire. Le comité directeur n'y a-t-il vraiment pas songé?

Si l'initiative est repoussée par le

peuple, le militarisme retirera tout l'avantage de cet insuccès. Autrement dit, ne proposons jamais aucun progrès à la votation populaire, parce que si nous étions battus cela profiterait à la réaction.

Le Comité directeur a, comme on le voit, des théories spéciales sur l'activité politique: surtout ne bougeons pas, on risquerait de reculer. Décidément le « radicalisme suisse » est contagieux.

D. HENRI.

(Peuple de Genève)

Un argument??

Au cours de leur campagne électorale, les adversaires du pasteur Bourquin ont avancé l'argument suivant, logique en apparence, mais en réalité perfide et faux:

Les électeurs du quartier des Eplatures, ont-ils dit, représentant une population essentiellement rurale, se sont prononcés à l'unanimité en faveur de M. W. Girard, et s'opposent catégoriquement à M. Bourquin, candidat d'un groupe de la ville.

Vouloir le leur imposer serait un acte de violence et d'injustice.

Cela veut bien dire, n'est-ce pas, que nous électeurs de la ville, nous n'avons à intervenir dans l'élection du titulaire de la cure des Eplatures que pour appuyer et sanctionner le choix fait préalablement par les paroissiens de ce quartier. Autant dire alors tout droit que nous n'avons pas à intervenir du tout.

Cela serait peut-être juste si le pasteur des Eplatures n'avait ce privilège de pouvoir dans la suite être appelé en ville sans qu'il faille pour cela nous consulter, nous, électeurs de la ville; car le collège des Anciens a, paraît-il, le droit de décider lui-même cette mutation.

Ainsi, tout récemment, avons-nous eu à nous prononcer sur la nomination en ville de M. Elie Doutrebande jusqu'alors pasteur aux Eplatures? Non, nous n'avons pas eu le moindre mot à dire. Et pourtant, une pétition signée par deux cents paroissiens environ demandait instamment que la question fut soumise au vote général de tous les électeurs de la paroisse. On n'en a pas tenu compte, les Anciens ont tout fait seuls.

Alors quoi? Nous n'aurions pas à intervenir lorsqu'il s'agit de nommer le pasteur desservant le quartier des Eplatures, et l'on appellerait ensuite ce même pasteur en ville sans nous consulter? Nous n'aurions plus la faculté de choisir et nommer nous-mêmes nos pasteurs; ils nous seraient en quelque sorte imposés ensuite d'un vote des paroissiens des Eplatures et d'un appel de notre collège d'Anciens?

C'est pourtant à cette injustice criante que conduirait directement l'insinuation contenue dans l'argument cité plus haut! Et c'est avec de tels moyens que l'on discute; on avance sciemment une opinion qui frappe, qui a l'apparence de la

vérité mais que l'on sait soi-même complètement fautive, et les naïfs, qui sont un peuple nombreux, se laissent prendre. C'est commode, simple, pratique, lucratif, c'est tout ce que l'on voudra, mais ce n'est pas honnête tout de même.

Et ce serait pourtant si beau de n'employer que des armes loyales et franches pour défendre une idée que l'on croit juste!

Pierre DELREY.

Bravo Docteur!

Ne confondons pas, c'est du D^r Wyss, député socialiste, à Genève, qu'il s'agit. Nous découpons d'un article sur la votation de Zurich, ces quelques lignes:

« C'est un honneur pour les socialistes zurichois d'avoir proclamé la déchéance des lupanars où pullulait le vice et où la traite des blanches se faisait au grand jour, sous l'œil paternel de la police.

Et maintenant que Zurich a donné le coup de balai définitif et nécessaire, que ferons-nous à Genève? Continuerons-nous à vivre dans cet état d'hypnotisme, de demi-conscience, dans laquelle feu Favon avait réussi à plonger; à l'égard de cette question, la majeure partie de notre population?

Ne serait-il pas temps de nous réveiller enfin de notre torpeur et de compléter l'assainissement de nos vieux quartiers par la même mesure d'épuration que le peuple de Zurich vient de prendre.

Sans doute la suppression des maisons de débauche ne supprimera pas la prostitution, mais au moins, l'exploitation de la chair à plaisir ne continuera-t-elle plus à se faire avec notre tacite consentement, le jour où nous avons supprimé les cloaques où grouille le vice.

Aux socialistes genevois il appartient de dire s'ils veulent persister à rester volontairement les bras croisés, lorsque l'intérêt de la classe ouvrière leur commande d'agir vigoureusement et promptement. »

Justice bourgeoise

Et l'horrible guillotine ne fonctionnait plus et les juges cherchaient en vain une occasion favorable pour égorger une victime sur l'autel du dieu Capital. Le tribunal de la Seine enfin vient de prononcer une condamnation à mort. Quel est le coupable? Un nommé François Spano, 24 ans, qui, le 21 septembre dernier, a tué de deux coups de couteau son contre-maitre Macé, à l'usine Edeline, de Puteaux.

Les journaux bourgeois qui causent de cette affaire prétendent que l'accusé est un garçon doux et honnête, qu'il gagnait trois francs par jour à un travail extrêmement pénible, dans une atmosphère surchauffée, brûlé par de perpétuels jets de vapeur, réduit à ne faire par jour qu'un repas de cinquante centimes. Depuis l'âge de 14 ans, il travaillait avec acharnement pour entretenir sa mère restée veuve avec

sept enfants dont il est l'aîné. Il trouva même moyen de subvenir un jour aux besoins d'un de ses camarades âgé de cinquante ans, qui n'avait pas mangé depuis la veille, en lui donnant ses six derniers sous. Voici maintenant comment il explique son acte. M. le président Chérot, qui dirige les débats demande à l'accusé :

— Quelles explications pouvez-vous donner de votre crime à MM. les jurés ?

L'accusé. — Je voulais faire du mal à Macé, répond-il d'une voix mal assurée, mais je ne voulais pas le tuer.

M. le président. — Cela ne paraît guère vraisemblable, étant donné la violence du coup.

L'accusé. — Je courais après lui; quand je l'ai attrapé, il est tombé, et j'ai culbuté par-dessus lui; ne croyant pas l'avoir atteint, je lui portai un second coup, étant encore à terre. Je ne voulais pas le tuer, mais lui faire du mal, parce qu'il m'en avait fait lui-même. Je gagnais à l'usine trois francs par jour au travail le plus pénible; j'étais obligé d'envoyer de l'argent à ma mère, demeurée en Sardaigne, veuve avec sept enfants dont je suis l'aîné; je ne pouvais donc pas payer à boire à Macé comme faisaient les autres, et il m'en voulait. Furieux de m'avoir vu augmenter à la suite d'une démarche directe que j'avais faite auprès du directeur, le surlendemain il m'a donné mes huit jours. J'ai cherché du travail, je n'en ai pas trouvé; la misère, le désespoir m'ont poussé à la vengeance, mais si j'avais su avoir tué Macé, je me serais fait justice moi-même.

Si j'avais su aussi qu'il fût père de famille, je ne lui aurais causé aucun mal, par pitié pour sa femme et ses enfants; mais je le croyais célibataire, et j'ai voulu me venger.

D'après ce récit et d'après les renseignements pris sur l'accusé, il est de toute évidence qu'il devait bénéficier de la clémence des juges, si ceux-ci n'avaient trouvé deux circonstances particulièrement aggravantes : Spano est Italien, Spano a voulu se venger, cela a suffi pour que la justice fut inexorable.

Il reste entendu que les Italiens sont considérés, en France comme en Suisse, par les bourgeois et certains social-démocrates, comme une race inférieure, misérable, composée de gens sans aveu, de perturbateurs et de révolutionnaires sur qui doit sévir toute la rigueur des lois. Donc pas de pitié pour ces gens-là !

Maintenant, il y a la vengeance. Pensez donc ! un ouvrier, un subalterne qui ose porter la main sur un supérieur, un contre-maître, un garde-chiourme ! quel crime épouvantable ! s'attaquer à l'autorité, mais c'est la peine de mort !

Tout ceci, camarades, c'est ce que disent et pensent les bourgeois, les taureaux de Spano. Mais nous, que devons-nous en conclure ? Laisserons-nous accomplir sans broncher cet assassinat juridique ? Laisserons-nous égorger cet ouvrier sans employer tous les moyens possibles pour le tirer des griffes de ceux qui trouvent, eux, le moyen de se venger des prolétaires qui surent si bien leur flanquer la frousse lors des dernières grèves de l'Alimentation ? Non, cela ne se peut pas. Comme pour la Mano Negra, comme pour les torturés de Montjuich, comme pour les victimes d'Alcala del Valle, un mouvement énergique de protestation doit avoir lieu ; il faut que tous les syndicats, les Unions ouvrières, les fédérations et les Bourses du travail de tous les pays se soulèvent et fassent entendre le même cri de révolte et de réprobation contre cette nouvelle iniquité. Dreyfus qui fut sauvé du bagne n'était qu'un capitaine ; Spano est plus, pour nous, car il est ouvrier. Prolétaires de tous les pays, un des nôtres va être égorgé, défendons-le.

H. P.

Ah ! quelle folie !

Quand une force brutale, tout à coup déchaînée, risque de ravir soudainement à l'homme la vie qu'il maudit chaque jour, lui, l'être fort, sent la folie mordre à son cerveau.

Des débonnaires deviennent ainsi assassins et avec quelle violence ! Ils mettent ainsi à nu la faiblesse et la fragilité de notre être et font taire les fanfarons jobards. Non, nous ne sommes de granit et d'airain, mais de substance fine, délicate et sensible. Non, nous ne sommes pas faits pour supporter éternellement le fardeau des luttes violentes et des combats journaliers.

La nature de l'homme réclame une vie calme, sereine, harmonieuse pour éviter la folie. Prétendre que la lutte est un élément indispensable à la vie et inséparable du progrès et du bien-être, me paraît un cruel non-sens, autant qu'une ironique insulte à la morale universelle. Oui, les victimes, les rejetés, trouvent dans la lutte une sorte de surexaltation qui leur permet de vivre d'avantage en peu de temps et d'accomplir des prodiges qui étonnent. Mais cela est loin de prouver la valeur générale de la lutte. L'histoire d'ailleurs nous a montré déjà que près de ces prodiges se trouve la folie.

Pour nous, nous croyons l'humanité appelée à vivre dans une harmonie parfaite pour lui permettre, autant qu'une ironique insulte, à la morale universelle. Il y a quelque temps, deux trains à voie aérienne prirent feu à Broklyn. On prétend que l'Américain a un sang-froid caractéristique. Pour piller les Philippines ou crever la flotte espagnole pourrie, peut-être. Mais à Broklyn on est encore plus névrosé que dans notre vieux monde. Les hommes tirèrent leurs revolvers et tuèrent d'abord ceux dont l'aide aurait pu être la plus efficace : les mécaniciens ; puis, au lieu de se sauver tranquillement en emportant les enfants effarés et les femmes évanouies, ils tuèrent ceux qui ralentissaient le mouvement et se livrèrent bientôt à une folle bataille générale entre les deux trains en flammes.

Eh bien ! je gage que tous les lecteurs de nos journaux bourgeois se sont écriés, les uns avec colère même : oh ! les imbéciles ! les fous ! Je ne serais pas étonné que ce dramatique récit n'en ait point poussé à jeter au loin leur journal mutilé en un accès de rage, de rage légitime et bonne !

Cet accident est l'image frappante de la société actuelle, de la société que ces mêmes bourgeois défendent et dans laquelle ils jouent le rôle de ces yankees affolés, de cette société qui vit sous la menace et la peur, et qui, pour y échapper se livre à une tragique mêlée qui la rend bêtement doublement victime.

Aussi longtemps que notre société aura pour base économique : la libre concurrence, aussi longtemps de telles mêlées seront fatales et pourtant ceux qui ragent en lisant des faits-divers tels que celui relaté plus haut, restent impassibles devant les résultats de la libre concurrence, résultats infiniment plus brutaux, plus tragiques, plus meurtriers et qui se produisent à chaque jour et à chaque heure avec une inlassable fécondité.

Il eût été si simple de se tirer d'affaire à Broklyn avec un peu d'entente, de logique et de calme. Il serait si simple de ne pas broyer dans notre rouage social tant de faibles infortunés et d'innocentes victimes. Il suffirait de mettre de l'ordre et de la logique dans notre organisation.

Mais ceux qui possèdent et qui se sont habitués à retirer les fruits iniques de leur situation privilégiée mais criminelle, ne sauraient accomplir un acte de simple justice, ils n'en sentent pas le besoin.

Camarades, c'est à nous et, à nous seuls qu'appartient de rétablir l'équilibre, l'ordre et la justice dans notre société impie.

La tâche est grande ! Ne le comprenez-vous donc pas ? Mais elle est sainte ! Elle exigera des efforts, des luttes, des sacrifices ! Elle engendrera des troubles, des violences ! Elle produira une paix universelle et permanente ! Elle éloignera

de nous la menace, la peur, l'effroi : nous ne risquerons plus de devenir les victimes de la folie qui nous pousse à tuer les autres pour vivre !

E. P. G.

La bouillabaisse du Docteur Bourquin

Parmi les nombreuses prouesses accomplies par les adversaires du pasteur Bourquin dans la dernière campagne, nous devons à nos lecteurs de signaler celle de l'ineffable Docteur Bourquin s'adressant aux membres de l'Eglise Indépendante.

Voici en effet, la carte que ceux-ci ont reçue sous enveloppe avant le vote :

La Chaux-de-Fonds, le 5 février 1904.

Monsieur et cher concitoyen,

Vous avez appris sans doute que la paroisse nationale française de notre ville élira un pasteur les samedi et dimanche 6 et 7 février courants.

Vous avez appris également que le parti socialiste a décidé de faire une manifestation politique à propos de cette élection et s'est choisi un candidat en la personne de M. Arthur Bourquin, ancien pasteur à Fleurier.

L'élection en vue a perdu le caractère purement ecclésiastique qu'elle devait revêtir. — La nomination éventuelle de M. Bourquin ajouterait aux autres une nouvelle cause d'agitation stérile, pour La Chaux-de-Fonds, et nous avons la certitude qu'elle nuirait à la paix confessionnelle et aux vrais intérêts moraux et religieux de tous les protestants de notre ville.

C'est ce qui nous engage, Monsieur et cher concitoyen, à faire un appel pressant et sérieux à votre esprit de solidarité, de paix et de bon sens.

Vous êtes électeur quoique appartenant à l'Eglise indépendante.

Remplissez cependant ce devoir en toute conscience.

Allez déposer un bulletin de vote en faveur du candidat des collèges des anciens de La Chaux-de-Fonds et des Eplatures, Monsieur le pasteur Girard, des Planchettes.

Vous indiquerez par là que vous voulez laisser la politique au forum et la religion à l'Eglise.

Vous direz ainsi que vous ne voulez pas recommencer les amères expériences de la paroisse de Fleurier, et que vous ne voulez pas à La Chaux-de-Fonds de pasteur politicien.

Nous vous prions instamment d'accéder à notre désir ; nous vous le demandons avec la conviction que nous remplissons un devoir impérieux vis-à-vis des intérêts les plus sacrés de notre chère cité, aussi bien que ceux du parti libéral auquel vous connaissez notre attachement.

Au nom de quelques libéraux, membres de l'Eglise nationale :

Eug. BOREL. Dr Eug. BOURQUIN-LINDT

Voilà donc un docteur conservateur, membre de l'Eglise nationale, qui fait appel aux membres de l'Eglise Indépendante pour voter pour un pasteur radical parce que les intérêts du parti libéral sont en jeu et qu'il ne faut pas mêler l'Eglise à la politique ! ! !

Et dire que les membres de l'Eglise Indépendante ont compris cet appel et qu'ils ont répondu en allant voter en masse contre notre candidat !

C. NAINÉ.

Pour M. Droz conseiller d'Etat

Découpé dans la *Suisse libérale* ces paroles de M. Yves Guyot, à propos de la revision du procès de l'anarchiste Cyvoct. Nous en soulignons quelques phrases que M. Droz aura sans doute déjà méditées :

« Je regrette beaucoup de ne pouvoir me rendre à la réunion organisée par la Ligue, le 4 février. J'aurais non seulement désiré y aller, mais j'aurais désiré y prendre la parole, comme adversaire de l'anarchie. *Cyvoct a été condamné dans des conditions qui paraissent mettre l'anarchie du côté des magistrats ; et, de toutes les anarchies, celle-*

là est la pire qui emploie les forces sociales pour servir des préventions, des terreurs et des haines personnelles. Quand le magistrat transforme la loi et les formes tutélaires de la Justice en instruments d'erreur et de persécution, et quand il subordonne la vérité aux fins qu'il poursuit, il jette bas toutes les institutions qui assurent la sécurité des personnes et des biens : et son œuvre est autrement destructive de l'ordre social que les fantaisies criminelles des dynamiteurs ».

Un de nos correspondants nous envoie la note suivante à publier :

Dédié à Monsieur l'avocat Nainé.

Le chroniqueur suisse de la Bibliothèque universelle (M. Ph.-Godet) raconte à propos d'un livre important récemment paru, de M. Adolphe Frey, sur le peintre Baklin ; que ce grand artiste trouvait comme Flaubert, la politique méprisable, et il disait un jour sérieusement au colonel Wille : « Je ne comprends pas qu'un homme intelligent puisse embrasser la carrière politique ».

N. D. L. R. — Nous voulons faire remarquer simplement à notre correspondant qu'il y a politique et politique, comme il y a fagot et fagot ; pour notre compte, nous ne nous croyons pas encore descendus très bas parce que nous en faisons et s'il était impossible de comprendre qu'un homme intelligent puisse embrasser la carrière politique, il n'en reste pas moins avéré que l'histoire du monde nous fournit une foule d'hommes ayant parcouru une carrière politique sans pour cela avoir manqué d'intelligence.

Les gaietés du sabre

Dans l'armée bavaroise on se livre aussi à des excès contre les soldats. A Nuremberg, raconte le *Tageblatt* de Berlin, le sous-officier Bechtold, du 6^e régiment des cheveau-légers, au moment de la distribution de l'avoine, donna au soldat Beck l'ordre de frapper une recrue qui, à son avis, ne s'acquittait pas assez vite de sa besogne. Beck frappa le pauvre diable d'un soufflet d'une telle violence, que l'homme alla butter contre le verrou de la porte de l'écurie et reçut une commotion cérébrale qui le cloua au lit pour plusieurs mois.

Bechtold, qui avait à son actif de nombreux méfaits du même genre, a été condamné à six mois et demi de prison et à la dégradation militaire. Quant à Beck, coupable d'avoir accompli trop brutalement les ordres de son supérieur, il s'en est tiré avec trois mois de la même peine.

Mouvement coopératif

La coopération au Danemark.

La moitié de la population de cet Etat de 2 millions d'habitants est organisée coopérativement. Il y a 900 coopératives de consommation avec 150,000 adhérents et un chiffre d'affaires de 40 millions de francs environ.

La coopérative de gros est la maison de commerce la plus importante du Danemark. Son dernier chiffre d'affaires a été de 25 millions de francs. Il n'y a pas moins de 1046 beurreries coopératives comprenant 148,000 adhérents et produisant chaque année 175 millions de kilogrammes de beurre. Les 27 abattoirs coopératifs de porcs sont en liaison étroite avec la fabrication du beurre, les porcs étant nourris des produits secondaires de la fabrication du beurre.

Ces 27 abattoirs ont 66,000 sociétaires. Ils ont abattu, préparé et vendu l'année dernière 777,000 porcs valant 62 millions de francs.

La coopérative pour la vente des œufs, établie en 1865, compte 31,000 membres. Elle a vendu en 1902 pour près de 6 millions de francs d'œufs. Enfin, pour donner une idée de l'étendue de la coopé-

ration dans ce petit pays, disons que le chiffre d'affaires total de toutes les coopératives a atteint la somme de 344 millions de francs, tandis que les coopératives anglaises ont débité pour 2100 millions de marchandises la même année, ce qui est peu si l'on considère l'étendue et la population des deux pays.

Il n'est donc pas étonnant que l'agriculture danoise soit capable de concourir avec succès sur tous les marchés, même avec d'anciens fournisseurs comme les Hollandais. Grâce au coopératisme, elle a acquis une force remarquable qui ne pourra être vaincue que par le même moyen, si les concurrents consentent aussi à s'en servir. Quel exemple pour notre agriculture qui prétend ne pouvoir vivre sans la manne des subventions fédérales, ni sans privilèges de tous genres!

Chronique Neuchâteloise

Le **Grand Conseil** se réunira en session extraordinaire le lundi 13 février 1904, à 2 h. de l'après-midi. L'ordre du jour comprend 14 objets, parmi lesquels figurent en particulier les numéros 2 et 10. — Le n° 2, Rapport du Conseil d'Etat à l'appui de deux projets de loi, l'un sur la perception d'un droit de successions et donations en cas de mort et sur les donations entre vifs, et l'autre sur le timbre. Et le n° 10 : Rapport de la Commission spéciale de la loi sur l'instruction publique et différentes motions et interpellations de nos camarades Favre, Schweizer et consorts.

L'Internationale du Capital.

M. Charles Russ, de la maison Russ-Suchard à Serrières, fabrique de chocolat, a été nommé conseiller de commerce en Prusse.

Bureau de contrôle. — L'Administration du Contrôle a constitué son bureau de la manière suivante :

Président : M. Louis-Henri Brandt.
Vice-président : M. Alphonse Gogler.
Secrétaire : M. Georges Favre-Perret.

Neuchâtel, le 3 février 1904.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir l'article de M. Pierre Delrey dans votre numéro de ce jour; croyez-moi, c'est là le sentiment de beaucoup, il faut, non pour vous-même monsieur, mais dans l'intérêt supérieur de la *Justice*, que M. Droz soit amené à s'expliquer devant un tribunal puisqu'il ne veut pas le faire devant le public. Il y a heureusement, dans le parti même auquel appartient M. Droz, des gens qui ne se cachent pas pour manifester leur indignation du procédé employé par le Chef du département Militaire et qui seront de cœur avec vous.

Vous avez le droit de mépriser les injustices dont vous souffrez, mais vous n'avez pas celui de permettre qu'elles se renouvellent peut-être pour d'autres. Agrérez, etc. *Un ex-vert.*

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous insérons volontiers cette lettre en faisant remarquer à notre correspondant qu'il n'est pas mauvais de tremper le nez dans leur ordure à des gens comme M. Droz, chef du département Militaire. Quant à les trainer devant les tribunaux, c'est aller un peu loin, on pourrait déjà se contenter de réclamer qu'on ne laisse passer à la première magistrature de l'Etat des gens d'une mauvaise foi avérée.

J. Gähler 40

4, rue LÉOPOLD-ROBERT (vis-à-vis de l'Hôtel judiciaire)
Sous-vêtements, Corsets, Cravates, Dentelles, Broderies, Gants, Articles pour Bébés, Mercerie.

Echos chauds-de-fonniers

La *Sentinelle* a déjà signalé l'attitude hostile que prend, contre le parti ouvrier, Monsieur le pasteur Paul Borel, toutes

les fois que l'occasion se présente. Chacun a encore en mémoire les manœuvres de ce distingué monsieur, lors du mouvement populaire en faveur des logements à bon marché.

Or, voici la stupéfiante histoire qui nous parvient quelques jours après l'élection du pasteur des Eplatures :

Poussé par la frayeur que possède tout bon réactionnaire, M. Borel s'est creusé la cervelle pour empêcher qu'un de ses confrères — honorable entre tous mais ayant le tort, grand aux yeux des uns, de se rallier au parti des humbles — n'obtienne la place vacante des Eplatures; et pour arriver à ses fins, qu'a imaginé le brave homme? Voici: Mettant à profit l'influence qu'a toujours un pasteur sur ses cathécumènes, M. Borel, dans une leçon de religion, donnée la semaine passée, invita ses élèves, des filles s. v. p., à aller distribuer dans les ménages des pamphlets dénigrant celui des candidats qui ne lui plaisait pas. Vingt à vingt-cinq fillettes acceptèrent la besogne offerte et c'est de cette façon que beaucoup de citoyens reçurent le plus jésuitique manifeste qu'élection ait produit.

Faut-il encore, connaissant de tels faits, hésiter à faire le possible pour balayer d'aussi louchards individus??

TORCHON

Ouvriers horlogers. — La nombreuse assemblée des ouvriers horlogers, réunie le 2 février à la Croix-Bleue, a marqué un pas en avant vers l'organisation de tous les ouvriers horlogers chauds-de-fonniers.

Les camarades F. Wysshaar, président central, et A. Calame, secrétaire de la Fédération suisse des syndicats professionnels, ainsi qu'un délégué de la section du Locle, se trouvaient parmi nous à cette occasion, et ont contribué dans une large mesure à resserrer toujours davantage les liens qui doivent unir tous les collègues syndiqués.

Les principaux tractanda qui devaient attirer l'attention générale étaient: 1° Le rapport financier de la section; 2° Le congrès prochain; 3° Certains différends qui malheureusement ont éclaté dans la localité; 4° Renouvellement du comité.

Au point de vue financier, l'assistance a pu constater que notre section prospère d'une manière réjouissante et qui fait bien augurer pour l'avenir.

L'assemblée a ratifié par acclamation la charge qui nous a été dévolue d'organiser le prochain congrès des délégués de notre Fédération horlogère.

Le secrétaire fédéral A. Calame, dans un magnifique exposé, fait appel à la solidarité et à la discipline des collègues syndiqués à l'occasion des conflits existants dans notre ville. L'assemblée lui fait une chaleureuse ovation.

Le président central, dans son sympathique langage, nous démontre d'une manière positive que notre Fédération fait des progrès incessants, et donne pour preuve les nombreuses fabriques qui n'occupent aujourd'hui que des ouvriers syndiqués. Ces paroles sont accueillies par de chauds applaudissements.

Un comité de 40 membres, choisi parmi les éléments les plus actifs, a été appelé à administrer la section pour l'an 1904. Le président, Aug. Blanc, et le caissier, Fr. Gigon, ont été confirmés dans leurs fonctions.

Vous voyez par là, chers collègues, qu'il ne doit plus y avoir d'indifférents parmi nous, ce n'est qu'avec l'union de tous les honnêtes travailleurs, résolus, tant moralement que financièrement, à suivre les phalanges syndicales, que nous arriverons à obtenir les caisses de chômage, à combattre l'exportation de notre industrie et plus de sécurité pour nos vieillards. *Le Bureau.*

Editeur responsable :

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

Imp. H^r MESSILLER, Neuchâtel.

Acheter bon et dans une Maison de confiance

C'EST ACHETER BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

JULES PERRENOUD & C^{IE}

42-44, Rue Léopold-Robert

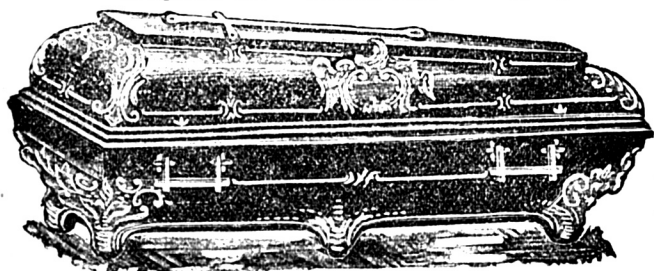
LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold-Robert, 42-44

Modèles nouveaux, pratiques et élégants, à prix très avantageux

CERCUEILS TACHYPHAGES

Téléphone 434. — Adresse télégr. : Tachyphage



Provoquant une décomposition du corps plus rapide et sans pourriture, empêchant l'écoulement des liquides se produisant avec corps hydrophique. Solidité garantie avec armature perfectionnée. Tous les cercueils sont capitonnés. — Livraison immédiate de tout modèle à prix modérés défiant concurrence de tout autre cercueil. — Brochure médicale gratuite et résultats des essais de résistance exécutés par ordre des autorités de Zurich.

Seul fabricant en Suisse : Fabrique et Magasin S. MACH, La Chaux-de-Fonds, Rue Fritz-Courvoisier, 56^a

Boucherie-Chaouterie
PIERRE TISSOT

Rue du Grenier

Toujours bien assortie en viande de
Boeuf, Veau, Mouton
Porc frais
salé et fumé 45
Le tout de première qualité.

Tous les lundis soir et mardis matin
EXCELLENT BOUDIN

A la demande des clients, la viande est portée à domicile.

Carnets d'escompte.

Téléphone. Téléphone.

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent
à la Papeterie Messillier

Logements à bon marché

A louer pour tout de suite
ou époque à convenir :

Rue Fritz-Courvoisier 62 a, construction récente, en plein soleil :

2^{me} étage, 3 chambres, corridor fermé, cuisine, fr. 42.15.

2^{me} étage, 3 chambres et cuisine, fr. 37.10.

2^{me} étage, 2 chambres et cuisine, fr. 31.70.

20% de réduction sur les prix indiqués ci-dessus. — On donnerait la préférence à des personnes abstinentes.

S'adresser à M. Gottlieb Stauffer, propriétaire, Jaquet-Droz 6 a, de 9 à 11 heures du matin.

Café Français, Bienne

TÉLÉPHONE (à 3 minutes de la Gare) BILLARD

Spécialité en Vins vaudois et Vins français

Restauration à la carte

Dîner depuis 1 fr. 20

Grand jardin ombragé contenant 400 personnes. — Bières de la Brasserie Feldschlösschen (Rheinfelden) et Spatenbräu (Munich). — Service prompt et amical.

Le propriétaire,
HANS BUCHER.

Conditions spéciales



aux ouvriers inventeurs. 23

Pharmacie d'office

Dimanche 14 Février

PHARMACIE BOURQUIN

Boulangerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds, Serre 90, Pain blanc de première qualité à 30 centimes le kilog. 5

Imprimerie — Lithographie — Reliure

Fournitures de Bureau

PAPETERIE

Gros — Détail

MOULINS 27

H^{RI} MESSEILLER

NEUCHATEL

Journaux
Brochures
Revue
Catalogues
Circulaires

Règlements
Rapports
Prospectus
Programmes
Affiches

Cartes d'adresse
Factures
Avis de passage
Traites
Memorandums

Ecritaux
Enveloppes
Têtes de lettres
Cartes de visite
Lettres de faire-part

Menus
Chèques
Etiquettes
Lettres de voiture
Etc., etc.

Téléphone 296

Travaux en couleurs — Confection de Cartes postales illustrées

Téléphone 296

FABRIQUE DE REGISTRES - MANUFACTURE DE SACS EN PAPIER

Les meilleurs Cafés,
au plus bas prix, sont à

LA VILLE DE RIO

GRENIER 5
derrière 21
l'Hôtel judiciaire

PHOTOGRAPHIE

Hugo SCHENI

49, Rue de la Serre, 49
[1^{er} étage]

L'ATELIER DE POSE

est ouvert tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir; pendant l'époque des bals et soirées, jusqu'à 10 heures du soir.

Maison de confiance fondée en 1885.

Maison fondée en 1860

J.-E. BEAUJON

Cave 9, rue Neuve 9

Vins de table à l'exporté
EXCELLENTS
depuis 35 cent. le litre

Paniers assortis de Vins fins
Liqueurs — Huile d'olives. 10

Bibliothèque des Jeunes

ILLUSTRÉE

à fr. 3.— le volume

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE

par J.-J. PORCHAT

La Jeunesse de Simone

par YOLANDE

LE ROBINSON NEUCHATELOIS

par MAX DIACON

L'Ours et l'Ange

par J.-J. PORCHAT

LE PETIT BOB

par G. ROUSSELOT

* Format in-8. — Reliure riche. — Tranches dorées. *

En vente dans toutes les librairies

H. MESSEILLER, imprimeur-éditeur, Moulins 27
NEUCHATEL

Une Maison de commerce de Neuchâtel cherche comme

Apprenti

un jeune homme ayant terminé ses classes secondaires

Adresser les offres par écrit à l'imprimerie du journal, rue des Moulins 27.

On demande

à échanger les **Annales de l'Imprimerie**, Revue belge des Arts graphiques (1^{re} année, 1902), contre le

Vade-Mecum

du Typographe

par

JEAN DUMONT.

S'adresser à F. S., typ., Ecluse 27, Neuchâtel.

Papeterie

H^{RI} MESSEILLER

27, rue des Moulins, 27

NEUCHATEL

Impressions pour le Commerce et l'Industrie

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent

Cartes de félicitations

Cartes postales illustrées en tous genres

Papiers d'emballage et à lettres, tous formats

Registres de toutes sortes

Copies de lettres, Presses à copier

Albums divers

Livres d'images et pour étrennes

Agendas, Buvards

Carnets et cahiers d'écoliers

Papiers de soie de toutes sortes, soie, mou et à filtrer

CHARLES NAINÉ

Etude d'Avocat

ENVERS 22

ENVERS 22

Procès civils et pénaux

Conseils juridiques — Recouvrements

A la Papeterie H^{RI} MESSEILLER

Moulins 27, Neuchâtel

LETTRES DE VOITURE

Nouveau modèle (avec le timbre de contrôle)

GRANDE ET PETITE VITESSE

A fr. 1.50 le cent
sans impression de la raison commerciale.

* Avec raison de commerce, fr. 12.50 le mille. *

3 AVANTAGES

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente à chaque année la vente de mes chaussures

1° la bonne qualité,

2° la bonne façon,

3° le bas prix,

par exemple :

	N ^{os}	Fr.
Souliers forts, pour ouvriers, cloués	40/48	6,50
Souliers à lacer pour Messieurs, solides, cloués, crochets.	40/48	8,—
Souliers de dimanche à lacer, avec bouts solides et élégants, pour Messieurs	40/48	8,50
Souliers, solides, cloués, pour Dames	36/43	5,50
Souliers de dimanche à lacer, avec bouts solides et élégants, pour Dames	36/42	6,50
Bottines de dimanche à élastiques, solides et élégantes, pour dames	36/42	6,80
Souliers d'enfants (garçons et filles), solides	28/29	3,50
Souliers d'enfants	30/35	4,50

Grand choix de chaussures en tous genres.

D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Etranger, sont à la disposition de tout le monde.

J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix-courant avec plus de 300 illustrations, franco et gratis.

Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'exportation de chaussures de la Suisse.

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent

à l'imprimerie H. MESSEILLER, Moulins 27, Neuchâtel.

Maisons recommandées

GRAND BAZAR DU PANIER FLEURI Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres 12

J. NAPHTALY 35 francs seulement le meilleur Complet pour hommes, comme le meilleur pardessus et manteau officier. 21

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40. — Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande. 13

GERGLE OUVRIER, Serre, 35 a. Ancienne Synagogue. — Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. — TÉLÉPHONE. 6

JEAN WEBER, Rue Fritz-Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs. Farines, Sons et Avoines, gros et détail. 14

WILLE-NOTZ, Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Mercerie, Laines et cotons. 15

BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères. — Bière, fûts et en bouteilles. 16

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. — Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales — Articles de pansements. 25